

coopération ! c'est la fortune pour l'ouvrier, l'avenir assuré de sa famille !

Dans la coopération, l'ouvrier ne peut plus être tenté de recourir à la grève ; il est lui-même intéressé dans l'entreprise. La coopération supprime donc toute difficulté entre le capital et le travail. Elle permet en même temps à l'ouvrier d'acquérir par lui sa force et son indépendance, de se délivrer de l'esclavage dans lequel le tient le capital.

Lorsqu'on étudie quelque peu la déclaration de principes de l'Ordre, on est pénétré de la sagesse de ses auteurs ; on ne peut avoir que de l'admiration pour ces hommes éclairés qui ont conçu le projet d'améliorer par des moyens pacifiques et légaux la condition sociale des travailleurs. Avec la coopération, se sont-ils dit, l'ouvrier cessera d'être une machine devant rapporter tant à son patron, l'ouvrier travaillera pour son compte ; et ce qu'il touchera à la fin de la semaine, sera le produit intégral de son travail et de son intelligence.

Oui, la coopération constitue un progrès incontestable en faveur de l'ouvrier. Alors, pourquoi l'ouvrier se refuserait-il à lui-même ce progrès ? Tant de causes extérieures viennent déjà contrarier son amélioration matérielle et morale ! Nous n'entendons autour de nous parler que de progrès : progrès intellectuel, progrès industriel, progrès commercial : pourquoi n'y aurait-il pas aussi le progrès ouvrier ?

Je ne crains pas d'être contredit en affirmant que la coopération est

un remède sérieux à la situation difficile créée à l'ouvrier par l'inégalité des conditions sociales. L'association ouvrière, la coopérative, est et sera toujours maîtresse d'elle-même, parce qu'elle-même est destinée à assurer l'indépendance de l'homme, de l'ouvrier vis-à-vis du patron. Et malheureusement, Montréal comme bien d'autres grandes villes du pays, nous fournissent à tout instant la preuve de la nécessité de cette indépendance, dans le renvoi immédiat et sans avis préalable des ouvriers des manufactures.

Et maintenant que l'on ne vienne pas supposer à l'Ordre, l'intention d'armer une partie de la société contre l'autre : jamais telle pensée n'est entrée dans l'esprit des Stephens ni des Powderly. Ce que l'Association poursuit, c'est l'accord entre le capital et le travail ; ce qu'elle veut, c'est l'entente entre le patron et l'ouvrier ; mais cet accord, cette entente, quand ils viennent à être soit détruits, soit troublés, ne le sont-ils pas trop souvent par les exigences non justifiées du patron ? Qui donc peut oser reprocher aux ouvriers de se protéger contre l'égoïsme du capital ?

Or, la coopération est aux mains de l'ouvrier une arme terrible, précisément parce qu'elle est, si je puis ainsi parler, une arme intelligente et légale.

Nous ne saurions donc trop engager les ouvriers à faire tous leurs efforts pour se bien pénétrer des ressources de la coopération ; car c'est dans l'application de ce système qu'ils trouveront à coup sûr les plus sérieux éléments de